

MENTIONS LEGALES

Le site internet disponible à l'adresse befull.pro est édité par la société ALIZARINE, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 799 357 330

Siège social : 64 rue Fénelon et Robert Guidicelli - 13007 Marseille.

Contacts : Tél. : 06 10 14 81 75 ; Adresse e-mail : contact@befull.fr

Directrice de la publication : Madame Sandrine MALERBA

Hébergement

Le Site est hébergé par la société OXEVA, société par actions simplifiée Inscrite au RCS de Paris sous le numéro 481 681 724 ayant son siège social au 5 rue de la Terrasse, 75017 Paris.

Propriété intellectuelle

Le site befull.pro est la propriété exclusive de la société ALIZARINE. L'intégralité des contenus, logos, pages scripts, son architecture et son mode opératoire sont protégés par des droits de propriété intellectuelle dont la société ALIZARINE est titulaire et/ou qui lui sont strictement réservés. Tous droits de reproduction ou de représentation de ceux-ci sont strictement réservés. Toute représentation totale ou partielle de ce site ou de l'un de ses éléments, par quelle que société que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur du site, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée notamment par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Données personnelles

Le traitement de données fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Les informations collectées par formulaires sont destinées à nos services afin de traiter vos demandes. Ces informations sont conservées par la société ALIZARINE conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles et selon les durées des prescriptions légales.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations vous concernant. A cette fin, vous pouvez adresser votre demande à l'adresse suivante : 64 rue Fénelon et Robert Guidicelli - 13007 Marseille.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE BEFULL

1. GENERALITES - Le client est la personne morale signataire du devis ci-avant. Le client est représenté son responsable légal qui reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de ventes suivantes. Pour ce faire le client apposera lors de la commande sa signature précédée de la mention manuscrite « bon pour accord, lu et approuvé » au bas du bon de commande établi par ALIZARINE au nom du client.

2. APPLICATION DES CGV - Les présentes Conditions générales de vente (ci-après « les CGV ») s'appliquent à la mise à disposition payante (ci-après « Abonnement ») à tout client professionnel (ci-après « le Client ») de la solution *Befull* (ci-après « la Solution ») proposée par la société ALIZARINE (ci-après « la Société »). Ces CGV constituent en vertu des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la négociation commerciale entre la Société et le Client. Le bon de commande et les CGV, signés par le client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ces derniers et font office de bon de commande. A réception du devis signé, ALIZARINE enverra au Client les Conditions particulières de vente de la Société qu'il devra lui renvoyer signées accompagner de son RIB pour démarrer son abonnement. L'abonnement démarrera dès que cette condition sera remplie.

3. OBJET - Les CGV déterminent d'une part les modalités dans lesquelles la Société fournit au Client la Solution, et d'autre part les modalités dans lesquelles le Client accède à celle-ci et l'utilise. Les Conditions particulières de vente décrivent les services fournis par la Société dans le cadre de l'Abonnement et notamment :

- > mise en service du compte : paramétrage initial de l'agenda, création du site de réservation, formation, import du fichier clients informatisé, création des identifiants
- > accès aux services d'Agenda comprenant notamment paramétrage, gestion des rdv, fiches clients, carnet d'adresses, statistiques, gestion des forfaits de soins.
- > site de réservation avec prise de rdv en ligne, comprenant URL dédiée et hébergement.
- > création du bouton de réservation pour Facebook ou un site internet existant.
- > services de confirmation par SMS et par Mail.
- > outil d'envoi de campagnes SMS
- > caisse si option souscrite (qui fait l'objet de CGV spécifiques à accepter par le Client)

4. OBLIGATIONS DE LA SOCIETE - La Société garantit au Client, au titre d'une obligation de moyens (i) que la Solution est fournie avec la diligence requise par un personnel dûment qualifié et formé (ii) que la Solution est fournie dans le respect des lois et des réglementations applicables à la Société (iii) que la Solution satisfera aux niveaux d'engagements et standards de services détaillés dans les présentes Conditions générales de vente, et (iv) que dans le cas d'erreurs ou d'omissions affectant la Solution imputables à la Société, la Société corrigera à ses frais l'erreur ou l'omission dans les meilleurs délais.

5. UTILISATION DE LA SOLUTION - Le Client garantit qu'il a toute capacité et pouvoir pour conclure les présentes CGV. Le Client s'engage à fournir les informations nécessaires le concernant (logo, descriptif des services, horaires d'ouverture, membres de l'équipe...) permettant à la Société de fournir les services compris dans la Solution et en particulier pour la réalisation du site internet de réservation en ligne. La Solution est installée et paramétrée par la Société sur la base des informations communiquées par le Client qui demeure responsable de l'exactitude et de la communication dans les délais de l'ensemble des informations. Le Client sera seul responsable des conséquences que toute instruction, inexactitude ou retard de sa part pourrait avoir sur la mise à disposition ou l'utilisation de la Solution. Le Client reste son propre archiver et s'engage à conserver les originaux des documents, informations ou fichiers fournis à la Société, ou saisis par ou pour son compte.

6. ACCES AU RESEAU INTERNET - La mise à disposition de la Solution nécessitant l'utilisation par le Client de lignes de communication, y compris Internet, pour se connecter, le Client paiera tous les frais d'installation, d'utilisation, d'assistance et de maintenance liés à celles-ci. La Société ne saurait être tenue pour responsable de la fiabilité ni de la disponibilité des lignes de communication utilisées par le Client pour accéder aux services offerts par la Solution, y compris de l'accès du Client à Internet. Aucune indemnisation ni demande de remboursement ne pourront intervenir au profit du Client en cas de coupure du réseau internet empêchant l'accès à la Solution.

7. ACCES A LA SOLUTION - Des identifiants personnels et confidentiels seront attribués au Client pour accéder à la Solution. Ces identifiants garantissent une sécurisation de l'accès à la Solution. Le Client reste seul responsable de l'utilisation et des accès à la Solution qu'il donne à ses employés et notamment au regard des identifiants permettant l'accès à la Solution. La Société se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre sans préavis l'accès à la Solution à un Client si la Société estime que ledit Client utilise la Solution d'une façon inappropriée. La Société notifiera au Client dans un délai raisonnable, la suspension ou l'interruption à l'accès à la Solution, ainsi que les raisons.

8. CONDITIONS TARIFAIRES – REGLEMENTS - La mise à disposition de la Solution par la Société est conditionnée par le règlement des frais de mise en service au démarrage de l'abonnement. Puis la Solution sera facturée mensuellement en début de mois, aux tarifs en vigueur au jour de la souscription de l'Abonnement par le Client. Chaque mois, l'abonnement est composé d'un tarif fixe correspondant à la mise à disposition de la Solution, et d'un tarif spécifique pour l'envoi de SMS. Le tarif en vigueur et les conditions de paiement figurent dans les Conditions particulières de vente. Tout retard de paiement, partiel ou total, de la part du Client entraîne de plein droit l'exigibilité immédiate d'une pénalité de retard égale au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points. Nonobstant, l'application de pénalités de retard et conformément aux dispositions des articles L. 441-6 et D. 441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice de la faculté pour la Société de réclamer le remboursement des frais bancaires supportés par la Société en cas de rejet de prélèvement automatique. La Société se réserve le droit de modifier les conditions tarifaires qu'elle adressera au Client par tout moyen et avant toute prise d'effet de celles-ci. Le Client qui n'accepterait pas les nouvelles conditions tarifaires pourra résilier l'Abonnement dans les conditions définies à l'article 11. A défaut de résiliation par le Client, les nouvelles conditions tarifaires seront réputées avoir été acceptées et seront appliquées à la facture suivante.

9. OFFRES PROMOTIONNELLES - Les offres promotionnelles éventuellement proposées par la Société sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente. Les spécificités de chaque offre promotionnelle sont décrites aux Conditions particulières de vente.

10. PROPRIETE INTELLECTUELLE - La Solution mise à disposition du Client dans le cadre de l'Abonnement est et reste la propriété exclusive, unique et absolue de la Société. La Société concède au Client les droits d'accès et d'utilisation de la Solution mise à sa disposition, uniquement pour la durée de l'Abonnement et pour ses besoins internes de gestion. Ces droits d'accès sont personnels, non exclusifs et non cessibles.

La Société dispose des droits exclusifs d'exploitation du site web qu'elle exploite et gère seule pour le compte du Client, ce que ce dernier reconnaît

Exception faite de la licence concédée au Client au titre des présentes, le Client ne bénéficiera d'aucun autre droit sur la Solution. La Société se réserve, dans la limite autorisée par la loi, le droit exclusif de corriger toute erreur pouvant affecter la Solution. Tous les droits de propriété intellectuelle, marques, secrets de fabrication ou autres droits protégés se rapportant à la Solution ainsi que les logos, noms des services etc. qui lui sont associés, sont et restent la propriété de la Société.

Le Client ne pourra dissimuler, modifier ou retirer toute mention de droit de propriété intellectuelle, de marque ou autre figurant sur la Solution. De son côté, le Client autorise expressément la Société à utiliser, représenter et reproduire les signes distinctifs appartenant au Client et remis à titre gratuit à la Société conformément à l'article 4 ci-dessus (marque, logo, produits...) notamment dans le cadre de la réalisation du site web de la Solution, et ce pendant la durée du présent Contrat.

11. DUREE ET FIN DE L'ABONNEMENT - L'Abonnement prend effet à compter de la date de signature par les deux parties des CGV et demeure en vigueur pour la durée choisie dans les Conditions Particulières de vente, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée et dans les mêmes conditions, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec le préavis indiqué dans les Conditions Particulières de vente, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à l'exécution de toute obligation substantielle des présentes Conditions générales de vente, non réparé dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le(s) manquement(s) en cause, l'autre partie pourra résilier de plein droit l'Abonnement. En cas d'expiration ou de résiliation de l'Abonnement, les licences ou tous autres droits concédés au Client dans le cadre de la mise à disposition de la Solution prendront automatiquement fin. Le site internet dédié au Client sera également supprimé, sans que le Client ne puisse réclamer un quelconque dédommagement à ce titre. En cas d'expiration ou de résiliation de l'Abonnement, le Client pourra obtenir la restitution des données transférées à la Société, au moyen d'un accès informatique déterminé par celle-ci. Seules les nom, téléphone et email pourront être restitués, à l'exclusion de toute autre donnée.

12. RESPONSABILITE - Aucune des parties ne sera responsable des dommages indirects (pertes de chiffres d'affaires, atteinte à l'image de marque...) que l'autre partie pourra subir en lien avec le présent Abonnement. Au cas où la responsabilité de la Société était engagée au titre de l'Abonnement ou de la mise à disposition de la Solution, sur quelque fondement que ce soit, il est convenu que l'indemnisation cumulée pourrait être réclamée à la Société, sera limitée à (6) fois le montant du prix moyen mensuel, calculé sur la base du tarif indiqué dans les Conditions particulières de vente, payé ou dû par le Client à la Société au cours des trois (3) derniers mois.

13. MISES A JOUR - La Société pourra procéder à des mises à jour régulières de la Solution. Les modifications apportées à la Solution seront communiquées au Client par la Société par tout moyen. Les mises à jour pourront entraîner une suspension provisoire de l'accès à la Solution, sans que celle-ci ne puisse justifier de la part du Client une quelconque suspension de ses obligations ou demande de remboursement. Le cas échéant, ces mises à jour pourront entraîner une modification des Conditions générales de vente, des Conditions particulières de vente, qui seront alors communiquées au Client ce que ce dernier reconnaît et accepte expressément.

14. PROTECTION DES DONNEES - Les données exploitées, hébergées et stockées par la Société pour le compte du Client dans le cadre de la fourniture de la Solution restent la propriété exclusive du Client. Il appartient par conséquent au Client de se conformer à la législation applicable en matière de protection des données personnelles – notamment la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 – et de procéder à ce titre à toutes les formalités nécessaires concernant les traitements confiés à la Société. A ce titre, le Client déclare faire son affaire personnelle de toute obligations d'information et de déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés (CNIL) à laquelle il serait tenu au regard du traitement des données personnelles mis en œuvre dans le cadre de l'utilisation de cette application. Le Client demeure seul responsable des informations recueillies et rédigées sur ses clients destinées à être traitées à partir de la Solution.

La Solution intégrant une prestation d'hébergement et de stockage des données appartenant au Client, la Société exécutera cette prestation conformément à la législation applicable en matière de protection des données personnelles en sa qualité de sous-traitant, et en particulier, prendra les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger les données du Client contre tout traitement non autorisé ou illégal ainsi que contre la perte, la destruction accidentelle et l'altération des données. La Société s'engage à n'agir que sur instruction du Client en sa qualité de responsable de traitement. A ce titre, la Société s'engage expressément à exploiter les Données uniquement dans le cadre de la fourniture de la Solution au profit du Client.

15. UTILISATION DU NOM DU CLIENT - La Société est autorisée à faire mention de la raison sociale du Client et des logos correspondant au titre de référence commerciale.

16. CESSIBILITE – La Société pourra céder le présent Contrat à une personne morale, susceptible de pouvoir assumer les engagements énoncés ci-avant, sur simple information du Client. En conséquence, la Société pourra, à titre principal ou accessoire, céder ou transmettre, à titre gratuit ou onéreux, les présentes Conditions Générales de Vente à un tiers après en avoir informé le Client.

17. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION - Les Conditions générales de vente sont soumises au droit français. Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation des relations commerciales entre la Société et le Client.

DE CONVENTION EXPRESSE, IL EST ATTRIBUE COMPETENCE EXCLUSIVE POUR TOUS LES LITIGES QUI S'ELEVERAIENT ENTRE LES PARTIES A L'OCCASION DE LEURS RAPPORTS COMMERCIAUX, AU TRIBUNAL SITUÉ DANS LE RESSORT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE, ET CE MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.